

Fiche Technique

Evolution du Centre Prélèvement Service Relais(CPSR)

et

Création d'un CPS rattaché

Actuellement, les Centres Prélèvement Services assurent la couverture de 83 départements métropolitains. Le projet d'extension intègre les 13 derniers départements métropolitains non encore couverts et la Réunion. Compte tenu des contraintes immobilières des 4 CPS fixes actuels (Lille, Lyon, Montpellier et Strasbourg), un nouveau type de structure est créé, le CPS "rattaché".

Le CPS rattaché est un CPS fixe dépourvu de coordonnées spécifiques à destination des contribuables. Il fonctionne toute l'année en liaison avec un CPS fixe.

1- Situation actuelle et nouveau dispositif

Le Centre Prélèvement Service Relais (CPSR) de l'Indre-et-Loire, est actuellement le renfort du CPS fixe de Lyon. Les 15 agents du CPS relais travaillent d'août à février pour le CPS fixe de Lyon. Les 5 autres mois de l'année ils sont affectés dans l'Equipe de Renfort en Résidence.

Le nouveau dispositif prévoit en complément du CPS Relais ouvert sur une partie de l'année, la création d'un CPS "rattaché" ouvert toute l'année.

Afin d'équilibrer les charges de travail entre les différents CPS, le CPS Relais et le CPS rattaché de l'Indre-et-Loire dépendront du CPS fixe de Strasbourg .

2- Situation des emplois :

Actuellement, le CPS relais compte un cadre A et 15 agents (B/C).

Les CPS rattaché et relais seront pilotés par un cadre A et comprendront chacun 12 emplois (B/C).

Au titre de 2013, les mouvements restent organisés par filière, les emplois des CPS ont donc vocation à être pourvus par le prochain mouvement national de mutations des agents B et C de la gestion publique au 1^{er} avril 2013.

Les agents affectés, dans le cadre du mouvement local au CPS rattaché rejoindront le service le 1^{er} avril 2013.

Les agents affectés au CPS relais auront une mission de renfort sur une partie de l'année.

3- Formation :

Les agents nouvellement affectés dans un CPS à compter d'avril 2013 bénéficieront d'un parcours de formation adapté. La mise en pratique s'effectuera de façon progressive, afin de familiariser l'agent à son activité.

Une formation théorique en présentiel d'une durée de 4 jours est prévue, elle sera organisée au plus près des lieux d'implantation.

4- Aménagement des locaux et postes de travail

La création du CPS rattaché conduit à réaliser des travaux dans le bâtiment Portalis qui abrite actuellement le CPS Relais aux Deux Lions.

Le CPS « rattaché » sera installé dans la continuité des locaux du plateau actuel.

Les travaux consistent à isoler phoniquement et à aménager le local qui accueillera le CPS et à ouvrir une porte avec le CPS actuel.

Les travaux débuteront en début d'année.

Le plan d'extension du CPS accompagné de son aménagement en termes de mobilier et de matériel a été présenté au service le 23 novembre dernier. Les questions ont porté sur le calendrier des travaux, les aménagements des postes de travail et les nuisances sonores éventuelles que pouvaient générer ces travaux. Une vigilance particulière sera portée sur ce point et les entreprises seront sensibilisées sur ce sujet.

Actuellement, le CPS relais est rattaché au CPS fixe de Lyon via un lien VPN qui route gratuitement les appels du CPS fixe vers le CPS relais. Le rattachement du CPS relais de Tours au CPS fixe de Strasbourg nécessite l'intervention de l'installateur téléphonique de Tours consistant à remplacer l'adresse IP du CPS fixe de Lyon par celle de Strasbourg. Ces opérations de basculement seront réalisées à la fin du 1^{er} trimestre 2013.

Le CPS "rattaché" sera installé et mis en service le 1^{er} avril 2013.